

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**Délibération du conseil d'administration****du 12 SEPTEMBRE 2023****n° 57****page 1/1****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 17****PRESENTS (9) :**

Mme Braud, M. Baudry, Mme Roussenque, Mme Bazin, M. Penin, Mme Duffourc-Bazin, Mme Van Maercken, Mme Lalaque, Mme Leclerc.

POUVOIRS (6) : M. Abelin, mandant, a pour mandataire Mme Braud, Mme Phlipponneau, mandante, a pour mandataire M. Baudry, M. Raynaud, mandant, a pour mandataire Mme Duffourc-Bazin, M. Melquiond, mandant, a pour mandataire Mme Lalaque, Mme Manson, mandante, a pour mandataire Mme Leclerc, M. Bardet, mandant, a pour mandataire Mme Roussenque.**EXCUSES (2) :** Mme Princet, M. Scaon.**RAPPORTEUR : Madame Françoise BRAUD****Secteur : MOYENS DE GESTION - FINANCES****OBJET : Budget 2023 : Acceptation d'un don par le CCAS et affectation**

L'acceptation de dons relève des attributions du Président ou de la vice-Présidente en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire.

En effet, le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'accepter le don suivant au bénéfice du CCAS :

- Don en faveur du secteur de la Petite Enfance : 1650 € (mille six cent cinquante euros)

*_*_*_*_*

VU l'article L2242-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU le dépôt de chèque d'un montant de 1650 € de la part du Rotary Club de Châtelleraut en faveur du CCAS pour soutenir les actions du secteur Petite Enfance du CCAS,

Le conseil d'administration, ayant délibéré, décide :

- d'accepter le don du Rotary Club de Châtelleraut et d'en affecter la somme au budget principal pour soutenir les actions du secteur Petite Enfance.

La somme sera imputée sur le compte 1025 "Dons et legs en capital".

CERTIFIE EXECUTOIRE
par Le Maire-Président
du CCAS de Châtelleraut
Transmission Préfecture le
Publication CCAS le

Fait à Châtelleraut, le 12 septembre 2023
La Vice-Présidente,

Vote : **Adoptée à l'unanimité**

Françoise BRAUD